

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

29/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT: 033C1314

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Date de 1^{ère} mise en circulation (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation AY-179-BE (F) 18/05/2018 05/08/2010 Marque Désignation commerciale CITROEN C4 (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF7LC9HZHAY552575 Type/CNIT Énergie M10CTRVP0009408 GO Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

216488

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

30/10/2025

25057796

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances maieures :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas

dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD

4.4.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux

exigences ARD, ARG

4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'

IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact ARG

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou

endommagé susceptible de provoquer des blessures ARG

8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables

Défaillances mineures :

4.5.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) :

Mauvaise fixation ARG

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu

de brouillard avant AVG

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AV 8.2.22.c.1. OPACITÉ: Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution,

sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai

2018: 07/03/2020: 140321 km / 03/03/2022: 176686 km / 02/02/2024: 203833 km

AUTOSÉCURITÉ

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIFRE D G D Ripage (-8 à +8 m/km) : -2.4 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 6 %

6 %

Forces verticales:

856 daN

528 daN

Frein de service

Forces de freinage : 254 daN Déséquilibre (<20%):

244 daN

158 daN

152 daN

Forces de freinage (efficacité): 254 daN

244 daN

158 daN

4 % 152 daN

Taux d'efficacité global (≥50 %) :58 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 18 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51 m-1)

C1:1.21 m-1 C2:1.75 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %): -2.8 %

+06%

Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -0.9 %

-10%